



Votre



BULLETTIN MUNICIPAL



Wentworth - Septembre 2017

Mot du Maire



Chères citoyennes, chers citoyens,

La saison estivale arrive bientôt à sa fin et malgré une météo étonnante, je pense que le temps fut très agréable à Wentworth.

J'ai été particulièrement ravi de nos festivités du Canada 150. J'aimerais encore une fois, remercier tous nos bénévoles pour les nombreuses activités offertes à la municipalité; votre implication a vraiment fait de cette journée un succès!

C'est avec plaisir que j'ai rencontré de nouveaux visages, revu d'anciens, et évidemment profité de cette journée avec ma famille. Dans l'ensemble, j'étais heureux de me rappeler quelle communauté vibrante nous vivons!

Comme la plupart d'entre vous ont sans doute remarqué, nous avons récemment installé de nouveaux panneaux de signalisation aux points d'entrée de la municipalité rappelant que nous devrions respecter une distance minimale de 1,5 m sur les routes entre les véhicules et les cyclistes. Toutefois, certains ont exprimé leurs inquiétudes pour lesquelles cela nécessiterait un dépassement du côté opposé de la route de façon à respecter cette distance. Rappelons-nous que la signalisation vise à sensibiliser les usagers à être vigilants sur les routes. Nous remarquons souvent que certains dépassent les vélos de façon dangereuse là où la visibilité est moindre ou lors des pentes raides.

N'oublions pas que la loi provinciale donne aux cyclistes les mêmes droits sur les routes que les véhicules. Si tout conducteur développe l'habitude de réfléchir et attendre lorsque la voie est libre et appropriée au dépassement, nous améliorerons la sécurité de tous.

Un message aux cyclistes : ne tenez pas pour acquis que ces panneaux assurent votre sécurité ou que les autres usagers de la route les respecteront en tout temps. Vous êtes la meilleure personne pour assurer votre propre sécurité, alors soyez vigilants.

Comme les prochaines élections municipales auront lieu le 5 novembre, je profite de l'occasion pour remercier le conseil municipal actuel pour son travail acharné au cours des 4 dernières années. Le rôle d'un élu n'est jamais facile et, pour chaque décision prise, il y aura toujours des gens qui seront en désaccord avec le résultat; il est difficile de plaire à tous. Je crois pour la plupart, les gens se présentent non pas dans un intérêt personnel, mais dans un sens général pour améliorer notre communauté. Souhaitons qu'avec un nouveau mandat, le prochain groupe d'élus continue dans cet esprit d'amélioration.



Profitez d'un bel automne tout en couleur!

Votre Maire,

Jason Morrison



Dans ce numéro:

- Mot du Maire p. 1
- Élections générales p. 2
- Service de taxation p. 2
- Sécurité incendie p. 3
- Urbanisme p. 3
- Nouveau règlement p. 4
- Le Babillard p. 5
- Les Activités p. 6

Bureau municipal

Prochain jour férié

L'Action de grâce

Lundi 9 octobre

Le retour à l'heure normale (ou heure d'hiver) se fera dans la nuit de samedi à dimanche, du



4 au 5 novembre 2017, à 2h du matin. Nous reculerons donc l'heure et gagnerons une heure de sommeil !



9-1-1 POUR RAPPORTER TOUTE SITUATION D'URGENCE, INFRACTION OU INCIDENT EN RAPPORT AUX TRAVAUX PUBLICS APRÈS LES HEURES D'OUVERTURE, **COMPOSEZ EN TOUT TEMPS LE 9-1-1**



Vous désirez communiquer avec nous ?

Plusieurs options s'offrent à vous:

Par téléphone, courriel ou en personne

Heures d'ouverture du Bureau municipal:

Lundi au vendredi, de 9h à 16h30

BUREAU MUNICIPAL

114, chemin Louisa, Wentworth, Qc J8H 0C7

Téléphone : (450) 562-0701

Télécopieur : (450) 562-0703

Courriel: info@wentworth.ca

Site Internet: www.wentworth.ca



Service de Taxation



Il s'agit sûrement d'un oubli

Le 3e versement des taxes municipales était dû le 8 septembre dernier.

Si vous n'avez pas encore effectué votre paiement, veuillez communiquer avec le Bureau municipal au 450 562-0701 afin de connaître le solde dû incluant les intérêts calculés.



L'accès à **Internet haute vitesse sans-fil** est toujours disponible gratuitement en tout temps dans le périmètre du stationnement du Bureau municipal pour les utilisateurs de terminaux mobiles.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Élections générales: 5 novembre 2017

Le 5 novembre prochain, c'est jour d'élections au Canton de Wentworth. Participez au développement de votre communauté en exerçant votre droit de vote.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 PRÉSENTEZ-VOUS

POUR POSER SA CANDIDATURE. Toute personne éligible selon la loi, c'est-à-dire ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale, et qui réside de façon continue ou non à Wentworth peut poser sa candidature. Il est de votre responsabilité de vérifier si vous êtes éligible avant de poser votre candidature à un poste de membre du conseil de votre municipalité. **Pour se porter candidat** à un poste du conseil, vous devez compléter une déclaration de candidature. Cette déclaration doit être dûment remplie et déposée au bureau du président d'élection au 114, chemin Louisa, **entre le 22 septembre 2017 et le 6 octobre 2017 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.**



CONDITIONS REQUISES POUR VOTER. Pour voter, une personne doit être inscrite sur la liste électorale, avoir 18 ans ou plus le jour du vote et remplir les conditions suivantes au 1er septembre:

- posséder la citoyenneté canadienne;
- ne pas être sous curatelle;
- ne pas être privée de ses droits électoraux;
- être domiciliée dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins 6 mois;
- être propriétaire d'un immeuble ou occupante d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois.

Êtes-vous sur la liste électorale?



VOTRE NOM EST-IL INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE ? Pour vérifier que votre nom est inscrit sur la liste électorale, communiquez avec le Bureau municipal (450 562-0701) durant les heures d'ouverture (lundi au vendredi de 9h à 16h30) **avant le 12 octobre.** Vérifiez, c'est votre responsabilité. Sans inscription, pas de vote !

VOTRE NOM N'EST PAS INSCRIT ou vous voulez modifier votre inscription ? Vous devez vous présenter au Bureau de révision pour vous inscrire ou modifier votre inscription. La révision de la liste électorale aura lieu à l'Hôtel de Ville (114, chemin Louisa).

Pour connaître les heures d'ouverture du Bureau de révision, consultez les avis publics sur les différents babillards, sur le site internet au www.wentworth.ca ou communiquez avec la présidente d'élection, Madame Natalie Black, au 450 562-0701.



VOTE PAR CORRESPONDANCE. Le vote par correspondance est disponible à Wentworth pour ceux inscrits sur la liste électorale à titre de non-domicilié. Vous devez présenter une demande écrite afin d'exercer votre droit de vote par correspondance.



OÙ ET QUAND ALLER VOTER ? Le 5 novembre sera le jour du scrutin, de 10h à 20h au Centre communautaire situé au 86, chemin Louisa à Wentworth.

Si vous prévoyez vous absenter ou être dans l'impossibilité d'aller voter le jour des élections, vous pourrez voter par anticipation le 29 octobre, de 12h à 20h au Centre communautaire situé au 86, chemin Louisa à Wentworth.



IMPORTANT ! Pour voter, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :

- votre carte d'assurance-maladie (Québec)
- votre permis de conduire (Québec)
- votre passeport canadien
- votre certificat de statut d'indien
- votre carte d'identité des Forces canadiennes



Les élus municipaux sont des acteurs essentiels au développement d'une vision d'avenir en matière de développement économique, d'environnement, de culture ou d'aménagement du territoire.

Pour plus d'information, visitez le www.electionsequébec.qc.ca ou notre site internet www.wentworth.ca.



Service en sécurité incendie

Pour toute **urgence, composer le 9-1-1** ou pour tous renseignements ou question sur la sécurité incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service d'incendie au (450) 562-0701 poste 2929.

L'été tire à sa fin et les nuits sont de plus en plus fraîches, il est maintenant temps de se préparer pour la saison automnale. Peu importe si votre foyer est votre principale façon de rester au chaud ou si vous l'utilisez comme supplément à votre système de chauffage principal, profitez de la chaleur en toute sécurité !



Voici quelques conseils pour garder votre famille en sécurité et bien au chaud cet automne :

- L'utilisation sécuritaire de votre foyer est la priorité absolue. Avant d'allumer un feu, n'oubliez pas d'installer des détecteurs de fumée et des détecteurs de monoxyde de carbone, ainsi que de vérifier leur bon fonctionnement;
- Il est important également de faire vérifier et nettoyer annuellement votre foyer et votre cheminée par un ramoneur professionnel;
- Assurez-vous qu'un grillage se trouve à l'extrémité de la cheminée pour empêcher les oiseaux, les chauves-souris, les rats laveurs ou les écureuils de faire leur nid dans votre cheminée;
- Tous les meubles, les tissus, les tapis et les objets inflammables doivent être situés à une distance d'au moins un mètre du foyer ou de toute source de chaleur électrique;
- Utilisez un pare-étincelles de sorte à éviter que des étincelles jaillissent dans la pièce. Aussi, gardez un extincteur près du foyer en tout temps;
- Le 5 novembre prochain, c'est le retour à l'heure normale. **Profitez-en pour changer les batteries de vos détecteurs de fumée et monoxyde de carbone.**



Les panneaux de prévention d'incendie situés aux entrées de la municipalité seront retirés pour la saison hivernale. Ils seront remis en place au printemps 2018. Vous pouvez en tout temps consulter le site de la **SOPFEU** (www.sopfeu.qc.ca).

Le Service en sécurité incendie vous souhaite un bel automne sécuritaire !

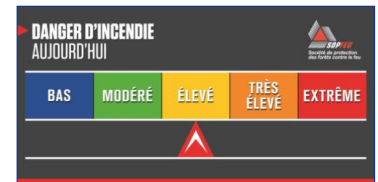


Brian Morrison

Directeur en sécurité incendie

Tél : (450) 562-0701 (poste 2929)

Courriel : bmorrison@wentworth.ca



Station de lavage de bateaux

116, chemin Louisa (adjacent à la Caserne de pompiers)



HORAIRE D'AUTOMNE:

(pour lavage de bateau et/ou obtenir une clé)

**du 4 septembre
jusqu'à l'Action de grâce**



Lundi au vendredi:
9h à 16h30 (sur rdv)



Samedi & dimanche
+ lundi 9 octobre (Action de grâce):
8h à 16h

DÉBARCADÈRE MUNICIPAL (rue Giles)



Procédure pour entrer et sortir du Lac Louisa

Afin d'obtenir une clé pour accéder au débarcadère municipal, un dépôt de 300\$ est exigé (comptant, chèque ou carte de crédit). Le numéro de la clé sera alors enregistré à votre nom et celle-ci devra être retournée le jour même, sinon le dépôt sera gardé.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le Bureau municipal au (450) 562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca

Bonne fin de saison nautique !

Service d'urbanisme

VOUS AVEZ DES PROJETS CET AUTOMNE ?

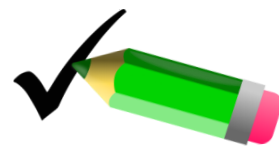
AVANT d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, veuillez **communiquer avec votre inspectrice municipale, Annick Valentine**, au (450) 562-0701 (poste 2922) ou par courriel à avalentine@wentworth.ca afin d'obtenir toute l'information nécessaire à la réalisation de votre projet et prendre rendez-vous si un permis est nécessaire. Bon projet !



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES - L'installation des abris d'auto temporaires est autorisée **dès le 1er octobre**. Ils doivent être implantés à au moins 4.5m de toutes lignes de lots et ne pas être dans le triangle de visibilité sur un lot en coin. Un maximum de 2 abris temporaires par résidence est permis. Bonne saison !



NOUVEAU RÈGLEMENT



POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Visitez le www.mddelcc.gouv.qc.ca

ADOPTION RÈGLEMENT 2017-003

Lors de la séance régulière du conseil tenue le 5 septembre dernier, le **règlement numéro 2017-003, « Règlement relatif à l'enlèvement et à la disposition des matières résiduelles »**, a été adopté. L'objectif principal du règlement est d'assurer le bon fonctionnement des collectes des matières résiduelles, d'instaurer le tri à la source, de respecter les principes de récupération et de miser sur la participation citoyenne.

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la disposition des matières résiduelles de manière responsable, sécuritaire et conforme au présent règlement. Ceci inclut le tri à la source des matières, le dépôt des matières dans les bacs appropriés et le transport des matières visées à l'écocentre intermunicipal le cas échéant.

COLLECTE RÉGULIÈRE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les ordures ménagères et les matières recyclables doivent être placées **exclusivement dans les bacs autorisés par la municipalité**, sur tout son territoire, à savoir des bacs roulants d'une capacité de 240 litres ou de 360 litres pour les ordures ménagères et de 360 litres pour les matières recyclables. **Les citoyens ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour remplacer leur bac afin que celui-ci réponde aux exigences du présent règlement.**

FOURNITURE DES BACS

La municipalité fournira à tout propriétaire qui lui en fera la demande, **un (1) bac roulant vert aux frais de ce dernier** pour l'usage à la collecte régulière, et **un (1) bac roulant bleu gratuit**, pour l'usage à la collecte des matières recyclables.



DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Tel que précité, les citoyens ont **jusqu'au 31 décembre 2017 pour remplacer leur bac** afin que celui-ci réponde aux exigences dudit règlement. **À compter du 1er janvier 2018, date d'entrée en vigueur conformément à la loi, tout propriétaire ou occupant devra utiliser les bacs réglementaires** pour la cueillette régulière des ordures ménagères.

POUR CONSULTER LE RÈGLEMENT 2017-003

Visitez notre site internet au www.wentworth.ca (voir l'onglet «**Communication**», «**Avis public et règlements**»)

Ou communiquer avec le Bureau municipal au 450 562-0701, ou en personne au 114, chemin Louisa à Wentworth.

NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES POUR 2018

En décembre, le **calendrier des collectes pour l'année 2018** vous parviendra par la poste et via la liste de diffusion.

Vous pourrez aussi le consulter sur notre site internet au www.wentworth.ca ainsi que sur les babillards municipaux.



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

En vertu du «Règlement numéro 89-16, règlement éditant le plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR)», adopté à l'unanimité par le Conseil de la MRC d'Argenteuil et recommandé par le Comité consultatif en environnement de Wentworth (CCE), la Municipalité a débuté sa distribution de **composteur domestique**.

Intéressé à faire du compostage ?

Pour obtenir gratuitement votre composteur domestique et bac de cuisine, communiquez avec Annick Valentine, inspectrice municipale, au 450-562-0701 (poste 2922) ou par courriel à info@wentworth.ca



Vous désirez en apprendre davantage ?

Visitez notre site internet au www.wentworth.ca (voir l'onglet «**Services municipaux**», «**Ordures et matières recyclables**»)



LE COMPOSTAGE À WENTWORTH

Conformément au «Règlement numéro 2007-004, règlement sur l'utilisation de pesticides et des fertilisants sur le territoire du Canton de Wentworth», il est **important de rappeler à tous** l'extrait suivant:



Chapitre 2 / Section 1 / 2-Exception / numéro 5 :

« L'usage de compost est **permis dans les jardins situés à plus de 15 mètres des lacs et des cours d'eau.** »



LE BABILLARD

Un sujet vous intéresse et vous souhaitez en discuter ? Faites-nous part de vos suggestions au info@wentworth.ca. Nous écrivons volontiers sur le sujet dans nos prochaines parutions. Merci !



Canton de Wentworth... 
Où vivre en nature devient réalité !



Opération Nez rouge™

Les jeudis, vendredis et samedis soirs de décembre, en plus des dimanches 24 et 31 décembre

sera de retour dans Argenteuil pour le temps des fêtes 2017 !!

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Faites part de votre intérêt en communiquant avec:

Jean-Pierre Labelle

Responsable Opération Nez Rouge St-Jérôme, secteur Argenteuil
450 327-6311

onrlachute@gmail.com

www.operationnezrouge.com

Vous désirez être informé des événements et dates importantes, recevoir les dernières nouvelles ainsi que votre exemplaire du bulletin municipal «L'Info Wentworth» directement dans votre courriel ?



Abonnez-vous à notre liste de diffusion à info@wentworth.ca ou via le site internet www.wentworth.ca

 **C'EST SIMPLE & GRATUIT!**



Moisson Laurentides
banque alimentaire



POUR COMBATTRE LA FAIM

Personne n'est à l'abri d'une situation difficile, d'un tournant imprévu qui laisse démuné, qui gruge l'estime de soi et détruit l'espoir de s'en sortir un jour.

Moisson Laurentides, c'est près de 80 organismes communautaires qui sont desservis sur une base régulière partout dans les Laurentides. Du nord au sud (Ferme-Neuve à Ste-Thérèse), d'ouest en est (Lachute à Terrebonne).

C'est une aide de première nécessité pour combattre la faim et alléger le fardeau financier de familles, le temps pour elles d'améliorer leur situation.



Pour en savoir davantage, visitez leur site internet au:

www.moissonlaurentides.org
ou téléphonez au 450 434-0790

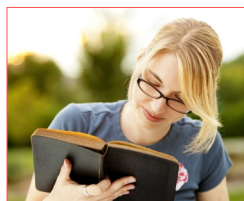


Bibliothèque Jean-Marc-Belzile
378, rue Principale
Lachute (Québec) J8H 1Y2
Information: (450) 562-4578

Heures d'ouverture:

Lundi	fermé
Mardi	10h30 à 18h
Mercredi & jeudi	10h30 à 20h
Vendredi	10h30 à 18h
Samedi & dimanche	10h30 à 16h

ABONNEMENT ANNUEL GRATUIT pour les résidents de Wentworth



-Associations, clubs sociaux et organismes: vous désirez promouvoir vos activités et rencontres ?

Envoyez-nous votre résumé & date en format «petite annonce». Nous publierons dans nos prochains *CyberMemos* ou bulletins municipaux «L'Info Wentworth» !

(Envoyez votre petite annonce à info@wentworth.ca ou au Bureau municipal au 114, chemin Louisa)

-Citoyens: vous souhaitez annoncer votre vente de garage ou offrir vos services ?

Un babillard public est maintenant disponible !

(emplacement: en façade du cabanon municipal, adjacent au Bureau municipal)



ST.AIDAN'S

Église anglicane
(86, chemin Louisa)

Messes ont lieu le 3e dimanche de chaque mois à 11h

MONASTÈRE PROTECTION DE-LA-MÈRE-DE-DIEU

Archidiocèse orthodoxe
(168, chemin Louisa)

Divine Liturgie

Tous les dimanches à 10h30





ACTIVITÉS

86, chemin Louisa
CENTRE COMMUNAUTAIRE WENTWORTH



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS



JEU DE BALLES SUR TAPIS (CARPET BOWLING)

(au Centre Communautaire Wentworth, 86 chemin Louisa)

La saison d'automne a débuté mardi 26 septembre !

Les mardis à 19h, venez encourager les 6 équipes ou inscrivez-vous en tant que joueur remplaçant !



BIENVENUE
À TOUS !

Info : Lois Armitage 450 562-0701 ext. 2923

SOIRÉES BRIDGE

Tous les jeudis
à 19h30

Pour info,
communiquez avec
Debbie Wight-Anderson
Tél: (450) 533-4745



Le Père Noël
arrivera à Wentworth
le 2 décembre
prochain !
Réservez cette date à
votre calendrier !



Tous les détails
vous seront bientôt
informés !



SOIRÉE BINGO

vendredi 20 octobre à 19h
(Bingo débute à 19h30)

Admission 10\$ (inclus 10 cartes de jeu)
Prix non-monétaires

Centre communautaire Wentworth
(86, chemin Louisa)

Information: June Parker (450) 562-8664 // Lois Armitage (450) 562-9625



Permis S.A.Q.

Rafraîchissements

Bienvenue
à tous !

FÊTE d'HALLOWEEN pour tous, enfants & adultes !!!

Vendredi 27 octobre dès 18h au Centre Communautaire

Accompagné de la Sorcière, venez parcourir le « Sentier de la terreur » !!!!



Jeux pour les tout-petits, prix, collations et plaisir effrayant !

CONCOURS de citrouilles sculptées !

Info: Natalie Black 450 495-0331

Dons de bonbons bienvenus



Un cours, un atelier ou une formation éducative
vous intéresse cet automne ?
Faites-nous part de vos idées en communiquant
avec Johanne au 450-562-0701 poste 2928
ou par courriel à info@wentworth.ca

CITATION

«Les feuilles sèches préparent
la tisane de l'automne»

- Ramon Gomez de la Serna, écrivain

